

DEPARTEMENT DE L'AIN
REPUBLIQUE FRANCAISE

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE VALORISATION
5, Chemin du Tapey - Z.I d'Arloed
BELLEGARDE / VALSERINE
01200 VALSERHONE

ARRONDISSEMENT DE NANTUA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
BUREAU SYNDICAL

N° 25B17

Séance du jeudi 18 septembre 2025

Président :

M. RONZON S.

Membres présents :

MME DUBARE M., PHILIPPOT D., REMILLON R.
MM. CHANEL M., GEORGES E., LAKS N. et SOULAT J.L.

Membres ayant donné procuration :

M. MUNIER D. à M. CHANEL M.

Membres absents excusés :

M. GEORGES E.

Membres absents :

M. BOSSON JF.

Membres en exercice :

11

Quorum :

6

Présents :

8

Votants :

9

Secrétaire de séance :

MME. DUBARE M.

Date de la convocation :

10 septembre 2025

Objet de la délibération :

**SUBVENTIONS « TRANSPORT » POUR LE SOUTIEN A LA
SENSIBILISATION DANS LE CADRE DE VISITES DU
CENTRE D'IMMERSION EDUCATIF ET LUDIQU (CIEL)**

Le Bureau syndical,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°23C36 du Comité Syndical en date du 29 juin 2023, portant adoption du règlement d'attribution des subventions « communication et animation » ;

Vu le Règlement d'attribution de subventions en matière de communication et d'animation pour promouvoir la prévention, le tri et le recyclage des déchets sur le territoire du SIVALOR ;

Vu l'avis favorable de la Commission Communication et animation rendu les 17 avril et 05 juin 2025;

Considérant les demandes de subvention suivantes :

Structure	Commune	Organisme payeur	Date de la visite	Coût €HT	Subventions €HT (60%)
Ecole du Centre	Ville la grand	Association école Ville la grand	06/06/2025	345,45	207,27
Ecole de Vers	Vers	Coopérative scolaire	27/06/2025	318,18	190,91
Ecole Charles Perrault	Collonges sous Salève	COOP Scolaire	15/05/2025	268,18	160,91
Ecole Jean Mermoz	Annemasse	USEP Jean Mermoz	19/05/2025	318,18	190,91
Collège Théodore Rosset	Montréal-la Cluse	Collège Théodore Rosset	08/04/2025	245,45	147,27
Ecole élémentaire d'Amancy	Amancy	APE Les Maximomes	13/06/2025	318,18	190,91
Collège du Vuache	Vulbens	Collège du Vuache	10/06/2025	227,27	136,36
Ecole de Bonne	Bonne	Commune de Bonne	01/07/2025	340,91	204,55
Ecole primaire Challex	Challex	OCCE Ecole de Challex	17/06/2025	454,55	272,73
Groupe scolaire de Valserhône - Chatillon	Valserhône	Sou des écoles de Chatillon	18/04/2025	127,27	76,36

Madame la Vice-Présidente déléguée à la Communication et à l'animation rappelle le règlement d'attribution de subventions en vertu duquel ces transports sont éligibles à une subvention du SIVALOR à hauteur de 60% de leur coût HT.

Il est ainsi proposé au Bureau syndical d'accorder les subventions comme présenté ci-dessus.

LE BUREAU SYNDICAL,
ENTENDU LE PRESENT EXPOSE,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
A L'UNANIMITE,

DECIDE d'attribuer les subventions aux organismes concernés, tel que présenté ci-dessus ;

DIT que les crédits correspondants sont prévus au chapitre 65 du Budget annexe Valorisation énergétique / Transfert.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOURS, MOIS et AN QUE DESSUS.

Le Président du SIVALOR
Serge RONZON



La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président du SIVALOR dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Lyon dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date de publication, ou à compter de la réponse du Président du SIVALOR, si un recours gracieux a été préalablement déposé.